



65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0k 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA

PROVINCE DE QUÉBEC

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 590

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Isabelle Falco, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha à l'effet :

QUE le conseil municipal a adopté, ce 4 juillet 2022, le projet de règlement numéro 590 intitulé « Le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux » ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci;

QUE l'adoption du règlement numéro 590 édictant « Le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux » sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 15 août 2022, à 19 h 30, au centre culturel situé au 86, rue Archambault, Saint-Jean-de-Matha;

QUE les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit projet de règlement numéro 590 au bureau de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, aux heures d'ouverture du bureau ou sur le site Internet de la Municipalité;

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 8^e jour du mois de juillet 2022.

Isabelle Falco
Greffière-trésorière adjointe